



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 18 juin 2015

Préavis N° 07/2015 concernant l'étude  
d'opportunité d'un rapprochement ou  
d'une fusion des communes de St-Légier-La  
Chiésaz et Blonay

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du  
15 juin 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°07/2015,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- D'approuver la démarche en vue d'une étude d'opportunité d'un rapprochement ou d'une fusion des communes de St-Légier-La Chiésaz et Blonay et d'encourager la municipalité à continuer dans cette voie, sans préjuger de la future décision.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 15 juin 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président La secrétaire

Daniel Berner



Chantal Colagioia